

ALBERTVILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Rapport du bilan de la mise à disposition



| Objet | Approbation |
|---|---------------------|
| Révision du POS valant élaboration du PLU | 1er juillet 2013 |
| Révision allégée n°1 du PLU | 17 novembre 2014 |
| Modification simplifiée n°1 du PLU | 06 juillet 2015 |
| Modification simplifiée n°2 du PLU | 21 septembre 2015 |
| Modification n°1 | 9 mai 2016 |
| Mise à jour de l'annexe 6.2 du PLU | 21 juillet 2016 |
| Révision allégée n°2 | 12 septembre 2016 |
| Mise à jour de l'annexe 6.4 du PLU | 28 février 2017 |
| Mise à jour de l'annexe 6.14 du PLU | 18 septembre 2017 |
| Mise à jour de l'annexe 6.15 du PLU | 14 mai 2018 |
| Mise en compatibilité du PLU | 15 juillet 2019 |
| Modification n°2 du PLU | 23 septembre 2019 |
| Modification n°3 du PLU | 26 septembre 2022 |
| Modification simplifiée n°3 du PLU | 21 novembre 2022 |
| Mise à jour de l'annexe 6.17 du PLU | 19 décembre 2022 |
| Modification simplifiée n°4 du PLU | 26 juin 2023 |

PRESENTATION DE LA MISE A DISPOSITION

1) Objet de la modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté municipal n°2023-29 en date du 16 janvier 2023, le maire d'Albertville a engagé la procédure de modification simplifiée n°4 du PLU afin de corriger une erreur matérielle issue de la Modification n°3, au cours de laquelle une règle de stationnement prévue pour les zones Ub, Ur, Ue, AU et AUe a été copiée accidentellement à la zone Ua.

Cette règle concerne le calcul des places de stationnement en cas de changement de destination ou de création de surface supplémentaire à l'existant. Au vu du contexte urbain dense des secteurs en zone Ua, l'application de cette règle n'est pas possible en zone Ua.

Le projet de modification simplifié n°4 consiste à corriger l'article Ua 12 du règlement écrit en supprimant la phrase ajoutée par erreur.

2] Les modalités de la mise à disposition

Les dispositions de l'article L.153-47 du code de l'urbanisme précise que le projet de modification du plan local d'urbanisme fait l'objet d'une mise à disposition du public pendant un mois, dans les conditions lui permettant de formuler ses observations. Les observations sont enregistrées et conservées par l'autorité compétente.

Cette mise à disposition du public fait l'objet d'un bilan qui doit être tiré par le Conseil municipal avant l'approbation du projet de PLU.

La délibération du 27 mars 2023

La délibération du Conseil municipal du 27 mars 2023 définit les modalités de mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme. Le dispositif comporte les modalités suivantes :

- Mise à disposition du projet de modification, qui comprend une notice explicative de présentation.
- Mise à disposition d'un registre servant à recueillir par écrit les observations du public.

Ces mises à disposition ont eu lieu du **jeudi 04 mai au vendredi 02 juin 2023**, à l'Hôtel de Ville d'Albertville, aux jours et horaires d'ouverture au public.

Mesures de publicité

Les mesures de publicité suivantes ont été observées :

- la publication d'un avis dans la presse (Édition du 5 avril 2023 du journal Le Dauphiné Libéré),
- l'affichage de cet avis en Mairie à partir du 20 avril 2023 et jusqu'au 02 juin 2023.



ANNONCES LÉGALES



Publiez vos marchés publics
 • ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
 • ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

CONTACT SAVOIE

04 79 33 86 72
 LDLlegales73@ledauphine.com



Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les plateformes des annonces judiciaires et légales sont régies par l'article 21 du décret du 21 décembre 2012 modifié, le 1^{er} décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 178 € HT/ann. colonne pour 2023.

AVIS

Enquêtes publiques



COMMUNE DE VAL D'ISÈRE

Avis d'Enquête publique portant sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine du Vallon d'Isère
 Du vendredi 21/04/2023 au lundi 22/05/2023 inclus

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations et ses propositions sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine du Vallon d'Isère au Val d'Isère. Le projet est soumis à étude d'impact et enquête publique conformément aux Art. R. 122-2 et R. 123-1 du code de l'environnement. Les documents et avis associés sont consultables au service urbanisme de la mairie de Val d'Isère. Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : <http://www.valdisere.fr> et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public pendant la durée de l'enquête et aux horaires indiqués ci-dessous.

Par arrêté n° 2023.0050 en date du 29/03/2023, monsieur le maire de Val d'Isère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique le vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures, soit pendant 31 jours consécutifs. Monsieur Philippe NIVELLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de désignation N° E2300019/38 en date du 01/02/2023 de monsieur le président du tribunal administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier et un registre d'affaires non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Val d'Isère, pendant la durée de l'enquête, du vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures aux horaires suivants (à l'exception des jours fériés et du 22/05/2023) : les lundis, mardis, mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 17h, les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h à partir du 08/05/2023.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre papier ouvert à cet effet et disponible en mairie de Val d'Isère, pendant un à deux jours ouvrés, à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4593> ou à l'adresse par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Val d'Isère, place du Thovex BP 295 - 73155 Val d'Isère cedex.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante : enquete-publique-4593@registre-dematerialise.fr. L'ensemble des observations sera annexé dans les meilleurs délais au registre d'affaires en mairie de Val d'Isère. Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :
 - vendredi 21/04/2023 de 14h à 17h ;
 - vendredi 28/04/2023 de 14h à 17h ;
 - mercredi 03/05/2023 de 15h à 18h ;
 - lundi 22/05/2023 de 9h à 12h.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Val d'Isère pour y être tenue à la disposition du public pendant un à deux jours ouvrés, à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera aussi publiée sur le site internet de la commune, pendant un à deux jours ouvrés, à compter de la date de clôture de l'enquête. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication du présent avis, auprès de la mairie de Val d'Isère, à l'adresse postale suivante :
 Mairie de Val d'Isère, place du Thovex BP 295 - 73155 Val d'Isère cedex.

349281800

Plan local d'urbanisme



COMMUNE D'ALBERTVILLE

Avis au public
 Modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le public est informé de la mise en modification simplifiée n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Commune d'Albertville. La procédure de modification simplifiée n°4 du PLU est engagée à l'initiative du maire et porte sur un ajustement du règlement écrit permettant de corriger une erreur matérielle issue de la Modification n°3, au cours de laquelle une règle de stationnement prévue pour les zones Ua, Ur, Ua, AU et Aja a été copiée accidentellement à la zone Ua. Cette règle concerne le calcul des places de stationnement en cas de changement de destination. Au vu du contexte urbain, l'application de cette règle n'est pas possible en zone Ua. Le projet de modification simplifiée n°4 consiste à corriger l'article Ua 12 en supprimant la phrase ajoutée par erreur. Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2023, le projet de modification, comprenant la notice explicative, la décision de la Mission régionale d'autorité environnementale et les avis des personnes publiques associées, ainsi qu'un registre servant à recueillir par écrit les observations seront mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville d'Albertville aux cours et heures d'ouverture pendant un mois, du jeudi 04 mai au vendredi 02 juin inclus. Le présent avis sera affiché en mairie et pendant toute la durée de la mise à disposition. À l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal, qui se réunira à ce prononcer pour l'approbation de la présente modification simplifiée.

350378400

VIES DES SOCIÉTÉS

Transferts de siège social

FLEURS DE PEAU SASU au capital de 1 200 €
 Siège : 40 IMPASSE DE LA MIAZ
 73230 ST ALBAN LEYSSE
 949052823 RCS de CHAMBERY

Par décision de l'AGE du 31/03/2023, il a été décidé de transférer le siège social au 21 Avenue Jean-Baptiste d'Oncieu de la Bâtie 73230 BARBY, Mention au RCS de CHAMBERY.

350520100

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)



GRAND LAC - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Avis d'appel public à la concurrence

M. Le Président
 1500 Boulevard Lepic
 BP 610
 73106 Aix Les Bains - Cedex
 mail : correspondre@aws-france.com
 web : <http://www.grand-lac.fr>
 SIRET 200866140015
 Groupement de commandes : Non
 L'avis implique un marché public
 Objet : Travaux d'aménagement du site de la Croix Verte sur la commune du Bourget du Lac
 Référence acheteur : 23007
 Type de marché : Travaux
 Description : Procédure adaptée ouverte
 Durée : 3 mois.
 Lieu d'exécution : Bourget du Lac
 Références : Travaux de terrassement, paysagers et installation de mobilier urbain et d'aires de jeux
 Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
 Les variantes sont exclues : Non
 Lot N° 01 - Aménagements Paysagers
 Lieu d'exécution : Commune du Bourget du Lac
 Lot N° 02 - Aire de jeux
 Lieu d'exécution : Commune du Bourget du Lac
 Conditions de participation
 Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
 Liste et description succincte des conditions :
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.socomeg.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.socomeg.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Référence professionnelle et capacité technique :
 Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
 Capacité minimum : voir conditions du RC
 Marché réservé : NON
 Réduction du nombre de candidats : Non
 La consultation comporte des franchises : Oui
 Possibilité d'attribution sans réaffectation : Oui
 Visite obligatoire : Non
 Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
 - 40% Valeur technique jugée sur le mémoire technique
 - 60% Prix
 Renseignements d'ordre administratifs :
 Plateforme acheteur Grand Lac
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur. Oui
 Présentation des offres par catalogue électronique : interdite
 Remise des offres : 29/04/2023 à 12h00 au plus tard.
 Envoi à la publication le : 31/03/2023
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <http://www.grand-lac.fr>

350426200

COMMUNE DE ST FRANCOIS LONGCHAMP (73)

Avis d'appel public à la concurrence Travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur
 Nom complet de l'acheteur : Commune de Saint François Longchamp (73)
 Numéro national d'identification :
 Type : SIRET - N° : 2000722700016
 Code postal / Ville : 73130 Saint François Longchamp

350426200

Groupement de commandes : Non
 Section 2 : Communication
 Moyens d'accès aux documents de la consultation
 Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
 Nom du contact : Dominique GIFFON - Tél : +33 047933648 - Section 3 : Procédure
 Type de procédure : Procédure adaptée restreinte
 Conditions de participation :
 Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au dossier
 Capacité économique et financière : Se référer au dossier
 Capacités techniques et professionnelles : Se référer au dossier
 Technique d'achat : Sans objet
 Date et heure limite de réception des plis : Vendredi 21 avril 2023 12:00
 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
 Réduction du nombre de candidats : Non
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
 L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
 Critères d'attribution : Ce référentiel au dossier
 Section 4 : Identification du marché
 Intitulé du marché : CREATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE
 Classification CPV : 45212422
 Type de marché : Travaux
 Description succincte du marché : BATIMENT A VOCATION DE CANTINE SCOLAIRE
 Lieu principal d'exécution : LE PLANET 73130 SAINT FRANCOIS LONGCHAMP
 Durée du marché (en mois) : 18
 La consultation comporte des franchises : Non
 Le candidat prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
 Marché alloué : Oui
 Section 5 : Informations sur les lots
 LOT 2 : MACONNERIE
 Classification CPV : 45202522
 Valeur estimée du lot hors TVA : 142480 euros
 Lieu d'exécution du lot : Le Planet - Saint François Longchamp
 LOT 6 : CLÔTURES, COULISSE, PENTURES
 Classification CPV : 45421152
 Valeur estimée du lot hors TVA : 28207 euros
 Lieu d'exécution du lot : Le Planet Saint François Longchamp
 LOT 10 : SOLS/MINCES
 Classification CPV : 45432000
 Valeur estimée du lot hors TVA : 4213 euros
 Lieu d'exécution du lot : Le Planet 73130 Saint François Longchamp
 LOT 12 : Serrurerie
 Classification CPV : 44316500
 Valeur estimée du lot hors TVA : 25022 euros
 Lieu d'exécution du lot : Le Planet 73130 Saint François Longchamp
 Section 6 : Informations complémentaires
 Informations complémentaires : Non
 Date d'envoi du présent avis : 31 mars 2023
 350528300

Procédures adaptées (moins de 90000 euros)

SYNDICAT DU PAYS DE MAURIEUNE

Avis d'appel public à la concurrence

M. Yves DURBET - Président
 Maison de l'Intercommunalité
 Avenue d'Italie
 73300 St Jean de Maurienne
 Tél : 04 79 64 12 48
 SIRET 2572023100026
 Référence acheteur : MAPA-04-23
 L'avis implique un marché public
 Objet : Digue de l'Arvan sur la commune de Saint-Jean-de-Maurienne
 Etude d'incidence de sûreté hydraulique : définition des niveaux de sûreté, de protection et de danger de l'ouvrage pour l'état initial ainsi que l'état projet
 Procédure : Procédure adaptée
 Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
 Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération
 50% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
 50% Prix
 Remise des offres : 21/04/23 à 12h00 au plus tard.
 Envoi à la publication le : 31/03/2023
 Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>
 350528300

Avis d'attribution



SOREA

Avis d'attribution

M. Jean-Luc Dumay - Directeur
 6 Rue Porte Mandé
 73870 Saint Julien Montdenis
 Tél : 04 79 64 02 11
 mël : jean-luc.dumay@sorea-maurienne.fr
 web : <http://www.sorea-maurienne.fr>
 SIRET 4929519440004
 Objet : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'ombrières photovoltaïques sur le parking d'un bâtiment à St Rémy de Maurienne
 Référence acheteur : 2023-03
 Nature du marché : Services
 Procédure adaptée
 Classification CPV :
 Principales : 71241000 - Etudes de faisabilité, service de conseil, analyse
 Complémentaires : 71242000 - Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts
 71300000 - Services d'ingénierie
 Attribution du marché
 Nombre d'offres reçues : 2
 Date de publication : 27/03/23
 Marché n° : S-PA-56774-2023-03
 INVELOI, 23 RUE DES MESANGES, 13760 SAINT CANNAT
 Numéro HT : 25 500 00 €
 Envoi le 31/03/23 à la publication
 Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>
 350479800



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE

Avis sans suite

LE POUVOIR ADJUDICATEUR
 Château des Ducs de Savoie
 CS 31802
 73018 CHAMBERY
 Tél : 04 79 63 73 73
 mël : correspondre@aws-france.com
 web : <http://www.savoie.fr>
 SIRET 2273000190014
 Objet : SERVICES POSTAUX ET DE VAGUEMESTRE POUR LES SERVICES DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
 Référence acheteur : 22M007 3
 Nature du marché : Services
 Procédure ouverte
 Classification CPV :
 Principales : 64110000 - Services postaux
 Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble
 2 Place de Verdun
 BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
 Tél : 0476422000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
<https://www.telerecours.fr>
 Tél : 0476422000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
<https://www.telerecours.fr>
 Valeur totale du marché (hors TVA) LOT N° 16 - MTD TARENTAISE / 2 LACS / ALBERTVILLE-LUGNIE : Collecte et affranchissement du courrier
 Ce lot a été déclaré SANS SUITE.
 Renseignements complémentaires :
 Le 29 mars 2023, le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas donner suite à cette consultation pour la raison suivante : Suite à un changement du mode d'organisation de l'envoi des courriers des Maisons Techniques du Département (MTD) concernés par ce lot, il s'est avéré que les besoins correspondants pouvaient être couverts par des contrats existants.
 Envoi le 31/03/23 à la publication
 Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.savoie.fr/marches-publics>
 350519500



>> CONTACT : Novia TRUCHOT
 06 07 01 96 35
novia.truchot@ledauphine.com

marchés publics

Plateforme de dématérialisation

- >> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €
- Mise en ligne de l'avis et des pièces
 - Alarmes aux entreprises
 - Correspondance
 - Réponses électroniques
 - Négociations
 - Lettres de rejet / notification
 - Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites au niveau national

La plateforme de référence des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com



LES OBSERVATIONS EMISES AU COURS DE LA MISE A DISPOSITION ET LEUR PRISE EN COMPTE

Cette deuxième partie du bilan de la concertation a pour objectif de récapituler de manière non-exhaustive les principaux thèmes et questions évoqués au cours de la concertation.

De manière générale :

- Les demandes d'intérêt particulier qui ne rentrent pas dans le projet collectif ne sont pas prises en compte.
- Les propositions et questionnements qui ne relèvent pas du PLU ne sont pas pris en compte (exemples : question des circulations qui relève du plan local des déplacements, question de normes de construction qui relève du code de la construction et de l'habitation,...).

1) Les observations émises au cours de la mise à disposition du public

Aucune remarque n'a été formulée par la population. Aucun courrier n'a été déposé.

2) Analyse des thèmes et réponses de la commune

Le projet n'ayant suscité aucune interrogation, la Commune n'a aucune réponse à apporter.

CONCLUSION

Au regard du présent bilan, il apparaît que les modalités de la mise à disposition du public définies par la délibération du 27 mars 2023 ont été mises en œuvre au cours de la procédure de modification simplifiée n°4 du PLU.

Cette mise à disposition n'a soulevé aucune observation de la part des habitants sur le projet de PLU. Aucune adaptation particulière du projet de modification n'est nécessaire.

Ce bilan est destiné à être entériné par délibération du Conseil municipal du 26 juin 2023. Le projet de la modification simplifiée n°4 du PLU pourra ensuite être approuvé.